

/ COMPTE RENDU DU CA CAMIEG DU 28 FÉVRIER 2013

mars 2013

A L'ORDRE DU JOUR

*SITUATION DES
SERVICES.*

*SITUATION DES
EFFECTIFS.*

*BUDGET DE GESTION
ADMINISTRATIVE 2013.*

*BUDGET DE
GESTION DU RISQUE
(PRÉVENTION) 2013.*

*CONVENTION ENTRE
CAMIEG ET CPAM 92.*

*COMMISSION DES
MARCHÉS.*

*DÉMÉNAGEMENT
DE LA CAMIEG.*

*EXCÉDENTS
FINANCIERS CAMIEG.*

SITUATION DES SERVICES

Une nouvelle fois, pour la Direction de la Camieg tout va bien et après moult explications elle justifie les chiffres.

FO a de nouveau rappelé que les ratios ne reflètent pas la réalité des problèmes rencontrés et des situations vécues par les assurés sociaux.

SITUATION DES EFFECTIFS

Une situation bloquée à 250 postes (Siège et Antennes) depuis plusieurs années. Nouveauté, ce chiffre intègre maintenant 6 postes "gelés" dans l'hypothèse d'un rapatriement du plateau d'accueil téléphonique au sein de la Camieg.

Pour FO, la réinternalisation des missions confiées à la Cpm92 est une nécessité. En priorité le plateau d'accueil téléphonique afin de répondre avec beaucoup plus d'efficacité aux assurés.

Toutefois, au lieu de porter à 256 emplois les effectifs de la caisse, ces futurs emplois du plateau téléphonique sont inclus maintenant dans l'enveloppe globale... potentiellement au détriment des emplois jugés antérieurement utiles au fonctionnement de la caisse...

La CGT, qui avait précédemment critiqué le niveau insuffisant des effectifs, n'a rien dit... pas plus que les autres délégations.

BUDGET DE GESTION ADMINISTRATIVE 2013

FO a rappelé que le budget administratif n'est que la déclinaison de la Convention d'Objectifs et de Gestion. FO a voté Contre cette COG qui ouvrait la porte à une remise en cause de notre régime spécial et ne permettait pas à la Camieg d'assurer ses missions. **FO a donc voté Contre ce budget.**

Les autres délégations ont voté Pour...

BUDGET DE GESTION DU RISQUE (PRÉVENTION) 2013

FO a voté Pour ce budget tout en rappelant la volonté d'avoir un retour qualitatif et non pas seulement quantitatif sur les actions menées. Pour FO, la caisse doit être en mesure de fixer des objectifs, des indicateurs et d'analyser en terme sanitaire l'efficacité des actions engagées.

CONVENTION ENTRE CAMIEG ET CPAM92

FO a voté Contre cette convention qui n'est que la déclinaison de la COG. FO a rappelé sa volonté de voir toutes les missions sous-traitées revenir au sein de la Camieg afin d'avoir une caisse en totale responsabilité de gestion et permettre une meilleure réponse aux attentes des assurés sociaux. Par ailleurs, FO a relevé que les remises de gestion versées par la Camieg à la Cpm92 évoluent de +20%.

Les autres délégations ont voté Pour...

COMMISSION DES MARCHÉS

Lors de la création de la Camieg, la direction de la caisse et les pouvoirs publics avaient admis un seuil de passage des appels d'offres en commission de marchés plus bas que celui de la sécurité sociale. **La direction propose de remettre en cause cette dérogation** et de se recalculer sur le seuil de la Sécurité Sociale. Pour cette dernière, cela ne remet pas en cause le nombre d'appels d'offres qui passeront en commission....

Pour FO, si cela ne change pas le volume des appels d'offres soumis à cette commission alors pourquoi changer et supprimer la dérogation !

FO a pris acte qu'il y avait toutefois un risque d'avoir des textes contestables devant des tribunaux et de l'engagement de la direction à fournir une fois par an la liste des appels d'offres passés par la caisse afin de nous permettre de juger s'il y a remise en cause des prérogatives des administrateurs de la caisse.

FO s'est Abstenue.

La CGT a voté Contre, les autres délégations ont voté Pour...

DÉMÉNAGEMENT DE LA CAMIEG

Des locaux actuels coûteux, un état général très dégradé ont incité la direction de la Camieg à rechercher un autre espace pour y installer la Caisse.

Un projet à proximité, dans des locaux neufs, permet de bénéficier de 2 ans de loyer gratuit, des charges inférieures et y compris une prise en charge par le propriétaire de 50% des frais d'aménagement des locaux.

Pour FO ce projet va offrir aux personnels de la caisse de meilleures conditions de travail et permettre des économies substantielles de frais de fonctionnement sur le long terme.

Le dossier déposé depuis plusieurs semaines auprès de la Direction de la Sécurité Sociale n'est toujours pas validé.... D'après la DSS, pour des questions de chiffreage...

Ne serait-ce pas le délai de bail sur 9 ans qui pose problème ?

EXCÉDENTS FINANCIERS CAMIEG

A ce jour, les excédents cumulés s'élèvent à 223,5 M d'euros pour les actifs et 115,1 M d'euros pour les retraités. Si rien n'est fait, ils atteindront en global plus de 500 M d'euros en 2015 et avoisineront plus de 1 Milliard d'euros en 2025.

Depuis plus de deux ans, FO demande l'ouverture de négociation sur l'utilisation des excédents financiers de la caisse. Notre pugnacité et détermination ont porté leurs fruits puisque une **réunion Fédérations, Employeurs et Pouvoirs Public** est prévue le 4 Mars 2013.

Dans sa déclaration (jointe) FO a rappelé ses revendications qui seront portées devant les Pouvoirs Publics. La CGT a également fait une déclaration, la CFDT et la CFE CGC ont réservé leur position pour le 4 Mars 2013 devant les Pouvoirs Publics.

**PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA CAMIEG LE 9 AVRIL 2013**